



Éthiopie

L'Éthiopie est une république fédérale située dans l'est de l'Afrique. C'est un pays enclavé qui partage ses frontières avec l'Érythrée au nord et au nord-est, Djibouti et la Somalie à l'est, le Soudan et le Soudan du Sud à l'ouest et le Kenya au sud. La capitale est Addis-Abeba. Le pays compte environ 104,98 millions d'habitants – la deuxième plus grande population de l'Afrique subsaharienne après le Nigeria. L'Éthiopie se situe dans les tropiques, mais la vaste majorité du pays se trouve sur les hauteurs du plateau éthiopien, où il fait une température moyenne annuelle de 13 °C. Il pleut beaucoup sur le plateau éthiopien et la précipitation annuelle est de plus de 1200 mm. La saison des pluies est de mi-juin à mi-septembre.

La gestion des déchets municipaux en Éthiopie est sous le contrôle du ministère du Développement urbain et du Logement (MoUDH), et est partagée avec le ministère de l'Environnement, des Forêts et du Changement climatique (MoEFCC) et le ministère de la Santé (MoH). Le MoUDH conseille les autorités locales pour la formulation des plans de gestion des déchets et les surveille régulièrement. En intégrant le secteur privé dans les services de traitement des déchets, le pays compte sur l'augmentation des opportunités d'emploi pour les populations pauvres et à faible revenu.

Informations de base

Population*	104,98 millions (2017)
Croissance de la population (% annuel)*	2,5 (2017)
Superficie (kilomètres carrés)*	1 104 300
Climat	Tropical (selon l'altitude)
PIB (\$ US courants)*	80,56 billions (2017)
Croissance du PIB (% annuel)*	10,2 (2017)
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ US courants)*	740 (2017)
Principales industries	Agriculture (céréales, haricots, café, huile), fleurs, cuir (bovin, ovin, caprin)
Monnaie**	1 USD = 28,55 ETB (Birr éthiopien) (juin 2019)

Sources : * Banque mondiale, Éthiopie, consulté le 28 juin 2019, <<https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=2&country=ETH>>

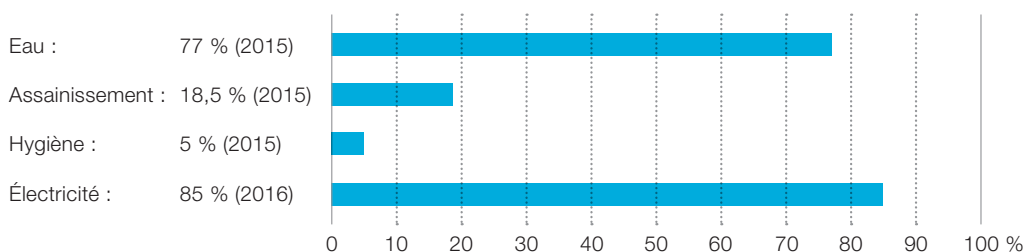
** Oanda.com

Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

Rubrique	Présentation générale
Système juridique	<ul style="list-style-type: none"> ● En ce qui concerne la gestion des déchets, les deux règlements suivants sont importants : <ul style="list-style-type: none"> » La Proclamation de gestion des déchets solides n° 513/2007 ; » Les Normes nationales de gestion des déchets solides urbains. ● Les règlements afférents sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> » La Constitution de la république fédérale démocratique d'Éthiopie (RFDE), 1994 ; » La Proclamation sur l'établissement d'organes de protection de l'environnement n° 295/2002 ; » La Proclamation du contrôle de la pollution environnementale n° 300/2002 ; » La Proclamation des EIE (Évaluations d'impact environnemental) n° 299/2002 ; » Le Règlement de la prévention de la pollution industrielle n° 159/2008 ; » Les normes de contrôle de la pollution industrielle, 2013.
Politique/Plan	<ul style="list-style-type: none"> ● En ce qui concerne la gestion des déchets, les trois politiques suivantes sont importantes : <ul style="list-style-type: none"> » Stratégie de traitement et d'élimination des déchets solides urbains, 2014 ; » Stratégie nationale intégrée pour l'assainissement et l'hygiène en milieu urbain, 2017 ; » Deuxième plan de croissance et de transformation (GTP-II pour la période de 2016-2020). ● Les politiques afférentes sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> » Politique environnementale de l'Éthiopie, 1997 ; » Politique de développement urbain, 1991. ● Il n'y a pas de politique sur la privatisation de la gestion des déchets.
Système de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ● Le ministère du Développement urbain et du Logement (MoUDH) : principale organisation responsable de la gestion des déchets. ● Le ministère de l'Environnement, des Forêts et du Changement climatique (MoEFCC) : responsable de surveiller la formulation et la mise en œuvre des politiques, des stratégies, des lois et des normes sur l'environnement en général.

Rubrique	Présentation générale
	<ul style="list-style-type: none"> ● Le ministère de la Santé (MoH) : impliqué dans la gestion des déchets du point de vue de la santé publique. ● Le ministère de l'Eau, de l'Irrigation et de l'Électricité (MoWIE) : organisation responsable de la formulation des politiques et stratégies ainsi que de la mise en œuvre du renforcement des capacités liées au développement des ressources en eau, à l'approvisionnement en eau en zone urbaine et aux eaux usées. ● L'Agence éthiopienne des normes (ESA) : organisme qui met en place et gère diverses normes. ● L'Institut éthiopien des technologies de l'eau (EWTI) : établi par la JICA, il diffuse principalement les technologies liées à l'excavation et la gestion des puits, et donne aussi des cours de gestion des déchets.
Système financier	<ul style="list-style-type: none"> ● Proportion du budget alloué à la GDS au sein du budget national : données non fournies. ● Impôt sur l'élimination des déchets : aucun. ● Subventions du gouvernement central aux autorités locales : aucune.
Soutien des donateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Soutien de la Banque mondiale pour la préparation de la Stratégie nationale d'assainissement et de l'hygiène urbaine intégrée, 2017. ● Soutien de la GIZ pour la préparation des Normes nationales de gestion des déchets solides urbains.
Améliorations nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Soutien pour la création de systèmes de gestion des déchets dans les villes.

Statut de l'accès aux services de base (en zone urbaine)*



* La définition des services de base est donnée à la page 1 de l'annexe

Quantité de déchets estimée

La quantité future de déchets produits est estimée sur la base de la population urbaine selon trois taux de production de déchets, à savoir 0,5, 0,75 et 1,0 kg/personne/jour.

		unité : millier de personnes			
Population	Année	2015	2020	2025	2030
	Totale	99 873	112 759	126 121	139 620
	Urbaine	19 403	24 463	30 487	37 496

		unité : millier de tonnes/jour			
Quantité de déchets	Taux de production	2015	2020	2025	2030
	0,50 kg/pers./jour	9,7	12,2	15,2	18,7
	0,75 kg/pers./jour	14,6	18,3	22,9	28,1
	1,00 kg/pers./jour	19,4	24,5	30,5	37,5

Quantité de déchets = (Taux de production) x (Population urbaine)

Source pour la Population : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2018). World Urbanization Prospects : The 2018 Revision, Online Edition. (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2018). Perspectives de l'urbanisation mondiale : révision 2018, édition en ligne.)

